

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 30 juin 2022

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	40
Vote par procuration :	9

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1^{er} Vice-Président.

D2022_131 : FIXATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - COMMUNE DE CASTIN

La communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne souhaite réhabiliter la station d'épuration de la commune de Castin.

Dans le cadre de son financement la communauté d'Agglomération a décidé de fixer des nouveaux tarifs de la redevance assainissement sur la commune de CASTIN.

Les montants proposés sont les suivants :

	Nouveau tarif annuel service assainissement collectif en €HT	
	Part fixe (abonnement)	Part variable (en €/m ³)
CASTIN	84,80 €	1,40 €

Après délibération, le conseil communautaire :

- **ADOpte** les tarifs présentés de la redevance Assainissement Collectif sur la commune de CASTIN ;
- **FIXE** les tarifs comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

Le Président,



Pascal MERCIER.